Les services de l'OPRI

Office belge de la Propriété intellectuelle

L'option de protéger un dessin ou un modèle

Un **modèle (3D)** ou un **dessin (2D)** est considéré comme l'aspect extérieur d'un produit (ou d'une partie), qui est nouveau et qui présente un caractère individuel. Le design d'un produit joue un rôle stratégique important : entre deux produits de même qualité, le consommateur accordera souvent sa préférence au plus esthétique. C'est pourquoi de nombreuses entreprises et designers choisissent de déposer leur dessin ou modèle.
Le dépôt d'un modèle ou d'un dessin (ou une combinaison des deux), vous permet de protéger l'aspect extérieur de votre produit contre la **contrefaçon ou l'abus**.

Un enregistrement de modèle est **valable 5 ans** et peut être renouvelé par périodes successives de 5 ans, jusqu'à une **durée maximale de 25 ans**.

L'enregistrement d'un modèle offre toujours une **protection territoriale**. Vous avez le choix entre une protection Benelux, un modèle communautaire qui est valable dans toute l'Union européenne, ou une protection internationale.

Votre dessin ou modèle, est-il aussi unique que vous le pensez ?

S'il apparait que votre dessin ou modèle existe déjà, il ne répondra pas à l'**exigence de nouveauté** pour un dépôt valide et son exploitation peut en outre constituer une atteinte à un droit existant sur un dessin ou un modèle.

Pour déterminer si des dessins ou modèles identiques existent déjà, vous pouvez effectuer des recherches dans les registres des dessins et modèles. Le **Registre des dessins et modèles Benelux** (www.boip.int/fr/registre-des-modeles) et la base de données **DesignView** (www.tmdn.org) contiennent les dessins et modèles européens enregistrés, ainsi que les dessins et modèles déposés à l'échelon national dans l'UE.

Le registre en ligne **Hague Express** contient tous les enregistrements internationaux de dessins et modèles. (https://www3.wipo.int/designdb/hague/fr/).

Vous êtes créatif en tant que designer ou vous investissez dans le développement et la conception de produits ou leur design, en tant qu'entrepreneur ?

Il peut alors être judicieux de **déposer votre modèle ou dessin**.

Attention ! La recherche dans les registres ne livre pas de résultats complets, étant donné qu'un grand nombre de dessins et modèles ne sont pas déposés ou restent secrets.

En cas de doute, consultez un expert en propriété intellectuelle afin d'interpréter les résultats de recherche.

Rendez-vous sur www.bmm.be.

À qui vous adresser pour une protection benelux, européenne ou internationale ?

Un dépôt de dessin ou modèle Benelux est valable tant en Belgique, qu'au Luxembourg et aux Pays-Bas. Après le dépôt suivent l'inscription et - si toutes les conditions sont remplies - la publication.

Depuis 2014, le dépôt doit se faire auprès de l'**Office Benelux de la Propriété intellectuelle** (www.BOIP.int).
(Attention : contrairement aux pays voisins, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas offrent uniquement une protection commune aux trois pays.)

Si vous souhaitez une protection dans tous les pays de l'Union européenne, y compris la Belgique, vous pouvez opter pour un dépôt de dessin ou modèle européen : le modèle communautaire. Vous trouverez davantage d'informations sur le site web de l'**Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle** (www.EUIPO.europa.eu).

Si vous voulez bénéficier d'une protection en dehors de l'Union européenne, vous pouvez envisager une demande internationale. L'avantage est que, par une seule requête, vous pouvez demander une protection dans les pays de votre choix, auprès de l'**Organisation mondiale de la propriété intellectuelle** (OMPI). Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'OMPI : www.WIPO.int.

PLUS D'INFO ?

Consultez le site : economie.fgov.be/fr/opri
ou contactez directement
l'Office de la Propriété intellectuelle :
Tél. : +32 (0) 800 120 33 (gratuit en Belgique)
E-mail : piie.contact@economie.fgov.be

Editeur responsable : Regis Massant - N° d'entreprise : 0314.595.348 - 119-18 - Illustrations : © Adobe Stock.com

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie